

Créer la fiche complète NicePlaces de votre établissement - gratuit

Pour créer et gérer une fiche de présentation d'établissement, demandez vos accès Pro à contactpro@niceplaces.fr ou complétez le formulaire : www.niceplaces.fr/pro/register.php

Cela vous permettra d'accéder à NicePlaces Pro et à votre espace professionnel privé. Vous pourrez alors bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités offertes par NicePlaces Pro : gestion de votre carte, de votre agenda, de votre fiche, des réservations effectuées par les utilisateurs de NicePlaces dans votre établissement...

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions (contactpro@niceplaces.fr).

Mettre à jour la fiche NicePlaces de votre établissement – gratuit

Pour éditer votre fiche professionnelle, rendez-vous sur www.niceplaces.fr/pro et suivez les étapes ci-dessous :

1. Sélectionnez une catégorie d'établissement : restaurant, bar ou club, puis renseignez la sous-catégorie.
2. Ajoutez 1 à 5 photos de votre établissement. Nous vous recommandons d'opter pour des visuels de bonne qualité qui mettent en valeur votre entreprise.
3. Rédigez une description (courte) de votre établissement. Vous pouvez également indiquer dans votre fiche les horaires d'ouverture (dans la section « description et horaires »), l'adresse de l'établissement, ainsi que le numéro de téléphone.
4. La section « événements » vous offre la possibilité d'indiquer aux utilisateurs de NicePlaces les prochains événements qui auront lieu dans votre établissement à l'aide d'un agenda. Les événements passés sont automatiquement supprimés.

Indiquer une offre promotionnelle - gratuit

Depuis votre accès professionnel privé, vous pouvez ajouter une **offre promotionnelle** à votre fiche pour indiquer une remise offerte aux utilisateurs de NicePlaces qui se rendent dans votre établissement.

En effet, la communauté NicePlaces a la possibilité de rechercher un établissement en sélectionnant l'option « uniquement avec remise » : grâce à cette option, seuls les établissements qui proposent des remises sur l'addition apparaissent dans les résultats de recherche de l'application.

Cette fonctionnalité est facultative, mais vous permet d'indiquer le pourcentage de votre choix que vous êtes prêt à offrir à vos clients NicePlaces. Cette option est plébiscitée par la communauté NicePlaces : n'hésitez pas à l'utiliser pour attirer les utilisateurs dans votre établissement.

Utiliser la boutique de votre établissement – gratuit

En effectuant certaines actions sur l'application, les utilisateurs cumulent des points. Ceux-ci peuvent être échangés contre des cadeaux (boissons, repas, desserts...) dans votre établissement.

Chaque établissement référencé sur NicePlaces dispose d'une boutique virtuelle dédiée : c'est vous qui décidez des cadeaux que vous souhaitez offrir aux utilisateurs et du nombre de points alloué à chacun.

Pour éviter une erreur de points sur l'offre et dans le but de ne pas vous pénaliser, NicePlaces gère votre store d'après VOS directives. Si vous souhaitez activer une boutique, prenez contact avec nos équipes : contactpro@niceplaces.fr

Un exemple de boutique avec les stocks associés et les points nécessaires :

- 5 bières pression 25cl pour 30 points chacune
- 6 cocktails au choix pour 45 points chacun
- 10 cafés pour 12 points chacun
- 2 Plats du jour pour 85 points chacun

L'équipe de NicePlaces fait la promotion de votre établissement et de sa boutique auprès de la communauté, en diffusant des publications sur les réseaux sociaux, le blog...

Les utilisateurs ont la possibilité de rechercher un établissement grâce à un filtre qui ne sélectionne que les restaurants, bars et clubs qui disposent d'une boutique.

Utiliser les messages directs - payant

Un évènement à promouvoir ? Un changement de carte ? Une soirée étudiante ?

Passez à la vitesse supérieure en employant un moyen de communication qui vous offre un excellent retour sur investissement : le message direct aux utilisateurs

Avec NicePlaces, envoyez instantanément des messages directs à un public ciblé par :

- géolocalisation (par ville)
- sexe (masculin, féminin ou les deux)
- tranche d'âge

Exemple : je souhaite envoyer un message à toutes les femmes de NicePlaces qui ont entre 18 et 30 ans.

Texte : Ce soir, une conso offerte pour vous les filles !

Les utilisateurs de NicePlaces concernés recevront ainsi un message sur leur smartphone et auront la possibilité de se rendre immédiatement dans votre établissement pour profiter de votre offre ou événement spécial.